

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1152**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Constructeur en canalisations des travaux publics

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

231 Mines et carrières, génie civil, topographie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel. Il exerce dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien.

Il est capable de réaliser et d'entretenir les réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle, la collecte d'eaux usées.

Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux.

Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage...

Il sait également installer des canalisations pour le passage de conducteurs électriques, de réseaux de télé ou vidéocommunication et pour le transport de gaz.

Voir les différents blocs de la certification infra .

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de travaux publics, collectivités territoriales

ouvrier professionnel des travaux publics, canalisateur, constructeur en canalisations, ouvrier en voirie et réseaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1705 : Pose de canalisations

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse d'une situation professionnelle

Réalisation de canalisations en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages courants

Réalisation de branchements en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages et travaux annexes

Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

Mathématiques - Sciences physique et chimiques

Éducation physique et sportive

Langue vivante étrangère

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1152 - UP1 Analyse d'une situation professionnelle	Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention, dans le cadre de la préparation de la réalisation d'un ouvrage - Identifier les divers intervenants prévus - Énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage - Traduire graphiquement les informations - Préparer les tracés professionnels d'exécution - Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès - Prévoir les matériels nécessaires - Vérifier les matériaux prévus

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1152 - UP2</p> <p>Réalisation de canalisations en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages courants</p>	<p>Réaliser un ouvrage courant de la profession, en adaptant son poste de travail aux conditions rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place, maintenir et déposer la signalisation temporaire de chantier - Repérer les ouvrages existants - Implanter des ouvrages - Réaliser les terrassements et les blindages - Réaliser les réseaux de canalisations d'eau potable - Réaliser les réseaux de canalisations d'assainissement par système gravitaire - Réaliser les remblais et les réfections provisoires - Utiliser et entretenir le petit matériel de chantier - Réaliser les essais d'étanchéité - Contrôler qualitativement et quantitativement les phases du chantier
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1152 - UP3</p> <p>Réalisation de branchements en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages et travaux annexes</p>	<p>Fabriquer et mettre en oeuvre un ouvrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les ouvrages annexes aux canalisations - Réaliser la partie génie civil des réseaux secs - Réaliser les branchements d'adduction d'eau potable de petits diamètres - Réaliser les branchements d'adduction d'eau potable de gros diamètres - Réaliser les branchements d'un réseau d'assainissement
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 1152 - UG1</p> <p>Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique</p>	<p>Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - devenir un lecteur compétent et critique - confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 1152 - UG2 Mathématiques - Sciences physique et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - rechercher, extraire et organiser l'information - proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - expérimenter - critiquer un résultat, argumenter - rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 1152 - UG3 Education physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 1152 - UF Langue vivante étrangère	Compétences de niveau A2 du CECRL <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer oralement en continu - Intéragir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25/10/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**